



CAT' MonDoux

Association de protection du chat errant

FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS KILOMETRIQUES 2016

BENEVOLE :

Nom :

Prénom :

Domicile :

Véhicule à moteur utilisé : 4 roues 2 roues

Marque :

Puissance :

DATE:

DE:

A:

TOTAL km:

TOTAL GENERAL km :

Signature du bénévole :

Signature du responsable de l'association :

1/ pour 2016, le tarif applicable par kilomètre parcouru est de 0,308 euro pour les véhicules automobiles et de 0,120 euro pour les vélomoteurs, les scooters et les motos

2 /en cas d'abandon de remboursement des frais, le bénévole devra apposer sous sa signature la mention suivante :

" je renonce à demander le remboursement des frais kilométriques"

3 / utiliser autant d'imprimés que nécessaire

association à but non lucratif

adresse : 1, rue P. Jacques de Louthembourg 67000 STRASBOURG

: www.facebook.com/CatMonDoux.adoption.chat

sirene : 508 498 797 000 10

site internet : www.catmondoux.org facebook

e-mail : contactr@catmondoux.org